



KASSOUMAI

Association KASSOUMAI

152, route de Lyon

67400 ILLKIRCH - FRANCE

Tél. : 03 88 55 38 00

Fax : 03 88 55 38 09

Web : www.kassoumai.org

Mel : association@kassoumai.org



Les instituteurs de Cap Skirring

Bonjour, comment ça va ?

Cette formule directe est la traduction française de l'expression sénégalaise "kassoumai".

Kassoumai, c'est aussi une association créée par un groupe d'amis, tombé sous le charme de la Casamance (Sénégal).

Nous nous sommes réunis autour d'un projet : aider au développement technologique des écoles casamançaises en fournissant du matériel informatique destiné à l'initiation des jeunes enfants.

En avril dernier, une première opération a permis d'installer 9 ordinateurs et une imprimante laser dans les écoles de Cap Skirring et Cabrousse en Casamance.

Encouragés par la réussite de cette première opération, nous avons décidé de nous lancer un défi : équiper les écoles de Casamance.

L'association Kassoumai sollicite toutes les bonnes volontés pour soutenir ce projet.

*Jeannot Allouche,
Président et représentant légal de l'association*



Aider les écoles de Casamance

*Située au sud du Sénégal,
la Casamance est coupée du reste
du pays par la Gambie.*



*Pour relier la capitale,
la plupart des gens prenait
le seul et unique bateau
(le Joola) qui faisait
la navette entre Dakar et
Ziguinchor, préfecture de
Casamance, car les liaisons
aériennes restent pour
beaucoup de Casamançais
hors de portée.*

*Le 26 septembre 2002,
le bateau coule au large des côtes gambiennes.
On recense 1863 morts dont plusieurs centaines
d'étudiants et lycéens qui regagnaient Dakar
pour la rentrée des classes.*

*Ce drame nous a conforté dans
notre conviction de concentrer nos actions
sur cette province
du Sénégal.*



*L'isolement des écoles
de Casamance*



*Aliou Sow,
Vice-Président
de l'association Kassonmai
chargé du
développement local*

COMMENT AIDER LA CASAMANCE

*Novembre 2004 :
une idée, un défi, un objectif*



Merci au Chef de Village !



Avril 2005 : la 1ère opération



Association KASSOUMAI

152, route de Lyon

67400 ILLKIRCH - FRANCE

Tél. : 03 88 55 38 00

Fax : 03 88 55 38 09

Web : www.kassoumai.org

Mel : association@kassoumai.org

*Aider au développement technologique
des écoles de Casamance, et plus précisément
à la fourniture de matériel informatique
servant à l'initiation des jeunes enfants.*

*Les 15 et 16 avril 2005, une première
livraison a permis d'installer 3 ordinateurs
et une imprimante laser dans les écoles
de Cap Skirring et de Cabrousse.*

*Cette première opération s'est parfaitement
déroulée grâce à la bienveillance et à l'intérêt
que nous portent les plus hautes autorités
politiques et administratives.*

*Nos remerciements vont au Chef de Village,
au Chef coutumier au Sous-Préfet,
au président de la Délégation de la Jeunesse,
au Ministre de la Recherche.*

*Un merci tout particulier à Monsieur
le Ministre du Tourisme et des Transports
Aériens (Monsieur Ousmane Masseck
NDiaye) et ses collaborateurs.*

*Le soutien de toutes
ces personnalités
nous encourage
à développer
nos actions,
tant
le besoin
est grand.*



LES BESOINS

*Achats ou récupération
de matériel informatique*

*Frais de transport d'un container
(Strasbourg-Dakar)*

*Transport par camion
(Dakar-Cap Skirring)*

*Frais de techniciens formateurs
et installateurs*

*Participation à
la construction
de locaux
informatiques,
par la fourniture de :*

- matériaux
(main d'œuvre gratuite)
- ventilateurs
- tables et chaises

NOTRE BUDGET

Constitué par :

- les apports de fonds des membres actifs
- les recettes des manifestations
- la recherche d'entreprises partenaires
- la prospection des membres bienfaiteurs



M., Mme, Melle _____

Adresse _____

souhaite être membre actif et verse la somme de 50 euros

ou membre bienfaiteur et verse la somme de _____ euros (à votre convenance).

Règlement par chèque à l'ordre de KASSOUMAI

ou virement à notre compte BANQUE POPULAIRE N°17607 00001 70190093225 44

Association KASSOUMAI - 152 route de Lyon 67400 ILLKIRCH - FRANCE

Inscrite au registre des associations du tribunal d'instance d'Illkirch volume 32 folio 81